



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

des séances de travail des 21 et 28 mai 2025

Organisation des travaux de la Commission

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2613-20250529

2025

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MERCREDI 21 MAI 2025	1
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 28 MAI 2025	4

ANNEXE

I. Conclusion et recommandation

Première séance, le mercredi 21 mai 2025

Objet : Organisation des travaux de la Commission

Membres présents :

M^{me} Roy (Montarville), présidente

- M. Allaire (Maskinongé), président de la Commission de l'économie et du travail
- M. Bachand (Richmond), président de la Commission des institutions
- M. Bonnardel (Granby), leader parlementaire adjoint du gouvernement
- M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Derraji (Nelligan), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Laframboise (Blainville), whip en chef du gouvernement
- M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente de la Commission des relations avec les citoyens
- M. Lévesque (Chapleau), leader parlementaire adjoint du gouvernement
- M. Provençal (Beauce-Nord), président de la Commission de la santé et des services sociaux
- M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), whip en chef de l'opposition officielle
- M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs), président de la Commission de l'aménagement du territoire
- M. Simard (Montmorency), président de la Commission des finances publiques

Autres personnes présentes :

- M^e Alexandre A. Régimbal, chef d'équipe à la procédure, Direction de la séance et de la procédure parlementaire
- M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Marie-Christine Beaudoin, agente responsable de la coordination, Direction des commissions parlementaires
- M^e Ariane Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire
- M^{me} Emmanuelle Chapron, directrice adjointe, Cabinet de la présidente de l'Assemblée nationale
- M^{me} Annie Desnoyers, directrice, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Julien Garon, attaché de presse, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Mélanie Grenier, directrice, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, directrice des commissions parlementaires, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Catherine Lanouette, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Étienne Lévesque, directeur, Cabinet de la présidente de l'Assemblée nationale

M^{me} Astrid Martin, secrétaire adjointe de la Commission de l'Assemblée nationale, Direction des commissions parlementaires

M. Xavier Mercier-Méthé, chef d'équipe, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M^{me} Cindy Moreau, directrice, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Siegfried Peters, secrétaire général

M^{me} Martine Poirier, directrice, Cabinet de la whip en chef de l'opposition officielle

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 25, M^{me} Roy (Montarville) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Chapron, Desnoyers, Grenier, Huot-Gallien, Moreau et Poirier ainsi qu'à MM. Garon et Lévesque de participer à la séance.

M^{me} la présidente rappelle que la Commission est réunie conformément aux dispositions de l'article 319 du Règlement qui prévoit que la Commission de l'Assemblée nationale fait enquête à la suite de la présentation d'une motion mettant en question la conduite d'un membre du Parlement.

M^{me} la présidente présente certaines particularités du fonctionnement de la Commission de l'Assemblée nationale.

M^{me} la présidente invite les membres à déterminer les modalités d'organisation des travaux de son enquête.

Une discussion s'engage.

M. Derraji (Nelligan), propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'Assemblée nationale, dans le cadre de l'enquête découlant de la motion présentée par le leader parlementaire de l'opposition officielle et député de Nelligan en vertu des articles 315 à 321 du Règlement portant sur l'omission du dépôt dans les délais prescrits du Rapport annuel de gestion 2023 de la Société de l'assurance automobile du Québec, procède à des auditions publiques et qu'à cette fin, la Commission entende les personnes suivantes :

- M^{me} Geneviève Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable;
- M. Éric Ducharme, président-directeur général de la Société de l'assurance automobile du Québec;
- M. Martin Simard, vice-président aux finances et à l'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec.

QUE l'organisation du mandat soit confiée au comité directeur de la Commission.

Un débat s'engage.

À 12 h 10, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

Nathalie Roy

FA/mcb

Québec, le 21 mai 2025

Deuxième séance, le mercredi 28 mai 2025

Objet : Organisation des travaux de la Commission (suite)

Membres présents :

M^{me} Roy (Montarville), présidente

- M. Allaire (Maskinongé), président de la Commission de l'économie et du travail
- M. Bachand (Richmond), président de la Commission des institutions
- M. Bonnardel (Granby), leader parlementaire adjoint du gouvernement
- M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Derraji (Nelligan), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Laframboise (Blainville), whip en chef du gouvernement
- M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente de la Commission des relations avec les citoyens
- M. Lévesque (Chapleau), leader parlementaire adjoint du gouvernement
- M. Provençal (Beauce-Nord), président de la Commission de la santé et des services sociaux
- M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), whip en chef de l'opposition officielle
- M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis), président de la Commission de l'aménagement du territoire
- M. Simard (Montmorency), président de la Commission des finances publiques

Autres personnes présentes :

- M^e Alexandre A. Régimbal, chef d'équipe à la procédure, Direction de la séance et de la procédure parlementaire
- M^{me} Natasha Barnes Crépeau, directrice adjointe, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Marie-Christine Beaudoin, agente responsable de la coordination, Direction des commissions parlementaires
- M^e Ariane Beaugard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire
- M^{me} Annie Desnoyers, directrice, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Julien Garon, attaché de presse, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Mélanie Grenier, directrice, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M^{me} Mélissa Huot-Gallien, directrice des commissions parlementaires, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
M^{me} Catherine Lanouette, analyste, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M. Étienne Lévesque, directeur, Cabinet de la présidente de l'Assemblée nationale
M^{me} Astrid Martin, secrétaire adjointe de la Commission de l'Assemblée nationale, Direction des commissions parlementaires
M^{me} Nathalie McNeil, directrice des relations internationales, Cabinet de la présidente de l'Assemblée nationale
M^{me} Cindy Moreau, directrice, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
M. Siegfried Peters, secrétaire général

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 33, M^{me} Roy (Montarville) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Barnes Crépeau, Desnoyers, Grenier, Huot-Gallien, McNeil et Moreau ainsi qu'à MM. Garon et Lévesque de participer à la séance.

Un débat s'engage sur la motion d'organisation des travaux proposée par M. Derraji (Nelligan).

La motion est mise aux voix. À la demande de M. Derraji (Nelligan), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M. Derraji (Nelligan) et M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) - 3.

Contre : M. Allaire (Maskinongé), M. Bachand (Richmond), M. Bonnardel (Granby), M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Laframboise (Blainville), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Lévesque (Chapleau), M. Provençal (Beauce-Nord), M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs) et M. Simard (Montmorency) - 10.

Abstention : M^{me} Roy (Montarville) - 1.

La motion est rejetée.

M. Jolin-Barrette (Borduas), propose la motion suivante :

QUE la Commission entame les discussions au sujet des conclusions de son enquête.

Après débat, la motion est adoptée.

M^{me} la présidente indique que la Commission devra déterminer si le reproche formulé à la ministre des Transports et de la Mobilité durable, par le leader de l'opposition officielle, constitue une atteinte aux droits et privilèges de l'Assemblée nationale par l'adoption d'une conclusion. La conclusion peut également être accompagnée de recommandations.

M. Derraji (Nelligan), propose la conclusion suivante :

QUE la Commission de l'Assemblée nationale conclue que la ministre des Transports et de la Mobilité durable, M^{me} Geneviève Guilbault, a commis un outrage au Parlement pour avoir omis de déposer dans les délais prescrits, le rapport annuel de gestion 2023 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Après débat, la conclusion est mise aux voix. À la demande de M. Derraji (Nelligan), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M. Derraji (Nelligan) et M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) - 3.

Contre : M. Allaire (Maskinongé), M. Bachand (Richmond), M. Bonnardel (Granby), M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Laframboise (Blainville), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Lévesque (Chapleau), M. Provençal (Beauce-Nord), M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) et M. Simard (Montmorency) - 10.

Abstention : M^{me} Roy (Montarville) - 1.

La conclusion est rejetée.

M. Jolin-Barrette (Borduas), propose la conclusion suivante :

QUE la Commission prenne acte que la députée de Louis-Hébert, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable a déclaré, lors de la séance de l'Assemblée du 3 décembre 2024, qu'elle ne pouvait pas déposer un document qu'elle n'avait pas reçu;

QU'ELLE constate que le rapport annuel de gestion 2023 de la Société de l'assurance automobile du Québec a été déposé le 30 janvier 2025;

QU'EN conséquence, il n'y a pas lieu de conclure à un outrage au Parlement.

Après débat, la conclusion est mise aux voix. À la demande de M. Derraji (Nelligan), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Allaire (Maskinongé), M. Bachand (Richmond), M. Bonnardel (Granby), M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Laframboise (Blainville), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Lévesque (Chapleau), M. Provençal (Beauce-Nord), M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs) et M. Simard (Montmorency) - 10.

Contre : M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), M. Derraji (Nelligan) et M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) - 3.

Abstention : M^{me} Roy (Montarville) - 1.

La conclusion est adoptée.

M. Jolin-Barrette (Borduas), propose la recommandation suivante :

QUE la Commission réitère l'importance pour les parlementaires de pouvoir disposer en temps utile de toute l'information concernant les activités des ministères et des organismes qui doit leur être transmise par les ministres et dirigeants d'organismes en vertu des lois du Québec.

Un débat s'engage.

À 16 h 07, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 9 minutes.

M. Derraji (Nelligan) propose l'amendement suivant :

Ajouter à la fin de la recommandation, l'alinéa suivant :

« QU'EN cas de retard, elle enjoigne, les ministères et organismes publics à transmettre des explications au ministre responsable, avant l'expiration du délai, afin que ce dernier en informe l'Assemblée nationale. »

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Derraji (Nelligan), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Allaire (Maskinongé), M. Bachand (Richmond), M. Bonnardel (Granby), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M. Derraji (Nelligan), M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Laframboise (Blainville), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Lévesque (Chapleau), M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) et M. Simard (Montmorency) - 13.

Contre : Aucun.

Abstention : M^{me} Roy (Montarville) - 1.

L'amendement est adopté.

La recommandation amendée est mise aux voix. À la demande de M. Derraji (Nelligan), M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Allaire (Maskinongé), M. Bachand (Richmond), M. Bonnardel (Granby), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M. Derraji (Nelligan), M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Laframboise (Blainville), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Lévesque (Chapleau), M. Provençal (Beauce-Nord), M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) et M. Simard (Montmorency) - 13.

Contre : Aucun.

Abstention : M^{me} Roy (Montarville) - 1.

La recommandation amendée est adoptée.

M^{me} la présidente rappelle que le rapport est confidentiel jusqu'à son dépôt à l'Assemblée nationale.

À 16 h 15, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

Nathalie Roy

FA/mcb

Québec, le 28 mai 2025

ANNEXE I

Conclusion et recommandation

Commission de l'Assemblée nationale

Enquête découlant de la motion présentée par le leader parlementaire de l'opposition officielle et député de Nelligan en vertu des articles 315 à 321 du Règlement portant sur l'omission du dépôt dans les délais prescrits du Rapport annuel de gestion 2023 de la Société de l'assurance automobile du Québec

Conclusion

QUE la Commission prenne acte que la députée de Louis-Hébert, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable a déclaré, lors de la séance de l'Assemblée du 3 décembre 2024, qu'elle ne pouvait pas déposer un document qu'elle n'avait pas reçu ;

QU'ELLE constate que le rapport annuel de gestion 2023 de la Société de l'assurance automobile du Québec a été déposé le 30 janvier 2025 ;

QU'EN conséquence, il n'y a pas lieu de conclure à un outrage au Parlement.

Recommandation

QUE la Commission réitère l'importance pour les parlementaires de pouvoir disposer en temps utile de toute l'information concernant les activités des ministères et des organismes qui doit leur être transmise par les ministres et dirigeants d'organismes en vertu des lois du Québec ;

QU'EN cas de retard, elle enjoigne, les ministères et organismes publics à transmettre des explications au ministre responsable, avant l'expiration du délai, afin que ce dernier en informe l'Assemblée nationale.